

Identification de l'emploi

N° de l'emploi : 0303 Nature de l'emploi : MCF Section CNU : 07	Composante : Faculté Lettres et Langues Equipe de recherche : UR 4428 DYNADIV
---	--

Situation de l'emploi

V : vacant Date de la vacance : 1 ^{er} septembre 2025 Date de la prise de fonction : 1 ^{er} septembre 2025	Article de référence : 26.I.1° (Articles 46 et 26 du décret N°84-431 du 6 juin 1984 modifié)
--	---

Profil général

Appropriations, diffusions et politiques des langues : approches qualitatives et historiques des réceptions, enjeux éthiques et politiques

MOTS-CLES (10 maxi dans liste jointe) : Qualitatif, Réflexivité, Altérité, Contacts de langues, Sociolinguistique, Didactique du FLE/S et des langues

Descriptif en anglais :

Job profile (300 caractères maxi) : *Appropriations, diffusion and language policies: qualitative and historical approaches to receptions, ethical and political issues*

Research fields (liste jointe) : *Qualitative, Reflexivity, Alterities, Language contacts, Sociolinguistics, French Language Teaching, Language Teaching*

Profil enseignement

Filières de formation concernées :

L'enseignant.e-chercheur.e recruté.e sera amené.e à intervenir dans les différentes formations proposées par le département Sodilang (Sociolinguistique et didactique des langues : <https://sodilang.univ-tours.fr/>) : module de licence « Langues et éducation », différents parcours de la mention de master *FLE* (en FOAD, en présentiel, Pro, R et international). Il/elle participera également aux développements formatifs du département.

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :

Les besoins en enseignement concernent, en licence comme en master, aussi bien des contenus généralistes que des domaines plus spécialisés, à l'articulation de la sociolinguistique et de la didactique du français et des langues (ex. : variation et contact de langues, appropriations des langues et théories de la communication ; numérique et perspectives critiques ; analyse réflexive de pratiques et de postures ; méthodologies de la recherche qualitative ; etc.). Il/elle aura également à encadrer des étudiant.e.s en présentiel comme à distance (recherche et suivi de stages, directions de rapports de stage, mémoires, etc.).

Ces besoins s'inscrivent dans les orientations qualitatives, relationnelles et réflexives développées par le département Sodilang. L'enseignant.e-chercheur.e recruté.e devra être en mesure d'exercer immédiatement des responsabilités au sein du département (responsabilités de mention, parcours et/ou de filières, développement et suivi de partenariats au niveau local, national, international). Cela nécessite une forte implication dans la gestion des formations et activités du département. Il/elle devra être également prêt.e à développer de nouveaux projets, à les impulser (ex. projets formatifs, développements de partenariats, etc.).

Cet investissement réclame une disponibilité importante dans les locaux de l'université pour réunions, rencontres, etc.

Contact enseignement

Département d'enseignement : SODILANG (sociolinguistique et didactique des langues)

Lieu(x) d'exercice : U. Tours

Equipe pédagogique :

Nom directrice département : Joanna Lorilleux

Tel directrice dépt. : 02.47.36.65.66

Courriel directrice dépt. : joanna.lorilleux@univ-tours.fr

Page internet : <https://sodilang.univ-tours.fr/>

Profil recherche

L'enseignant.e-chercheur.e sera rattaché.e à l'UT, UR 4428 DYNADIV (Dynamiques et enjeux de la diversité linguistique et culturelle) : <http://www.dynadiv.univ-tours.fr>. L'équipe rassemble des enseignant.e.s chercheur.e.s en sociolinguistique et didactique des langues.

Le nouveau / la nouvelle Maître.sse de Conférences participera régulièrement aux activités de Dynadiv (séminaires, colloques, programmes, publications, ...) en s'investissant et en développant des recherches notamment sur les réceptions et appropriations du français, dans des situations diversifiées de contacts de langues (par ex. des situations de diffusion variées du français en tant que langue étrangère, ou encore des situations postcoloniales francophones). Une attention particulière sera apportée aux enjeux qualitatifs, historiques, politiques, culturels, sociaux, expérientiels des situations d'appropriation et de diffusion.

Il est attendu que soient travaillées les problématiques de la réception et de la compréhension, c'est-à-dire celles qui concernent prioritairement les expériences et les vécus des acteurs-rices, en particulier via récits de vie ou démarches proches, ainsi que les critiques en matière de diffusion du français, etc.

Ces recherches s'inscriront dans les orientations épistémologiques, qualitatives et réflexives de l'équipe.

Contact recherche

Lieu(x) d'exercice : Université de Tours

Nom directrice labo : Isabelle Pierozak

Tel directrice labo : 02.47.36.65.66

Courriel directrice labo : isabelle.pierozak@univ-tours.fr

Descriptif labo et/ou projet : <https://dynadiv.univ-tours.fr/>

Laboratoire(s) d'accueil :

Type (UMR, EA, JE, ERT)	N°	Nombre de chercheurs (le cas échéant)	Nombre d'enseignants-chercheurs
UR	4428		6 permanents + 3 ATER

Informations complémentaires

Modalités d'audition des candidats (Article 9-2 du décret du 6 juin 1984 modifié)

Mise en situation professionnelle : OUI NON

Les maîtres de conférences nouvellement nommés (à l'exception de ceux recrutés par voie de mutation) bénéficient d'une décharge de service d'enseignement de 32 h ETD pendant leur année de stage, puis à leur demande de 32 h ETD au cours des 5 années suivant leur titularisation.

Des formations pédagogiques seront proposées par l'université pendant ces heures de décharge. Les enseignants-chercheurs qui bénéficient de cette décharge ne peuvent pas être rémunérés pour des enseignements complémentaires.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une Zone à Régime Restrictif (ZRR) au sens de l'article R413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourra intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret 84-431 du 6 juin 1984.

Ce poste, comme tous les postes de notre université, est ouvert aux candidats en situation de handicap.